

Habitat : l'Agglo enquête dans quinze communes

À compter de 2020, rénover son logement devrait coûter moins cher. C'est du moins ce qu'anticipe Saint-Lô agglo, qui lance une enquête pour dresser un état des lieux du parc immobilier privé.

Le Pays saint-lois compte 2 000 logements vacants. C'est l'un des premiers enseignements du PLA (Programme local de l'habitat) de Saint-Lô agglo, le document stratégique qui fixe la politique de l'agglomération en matière d'hébergement.

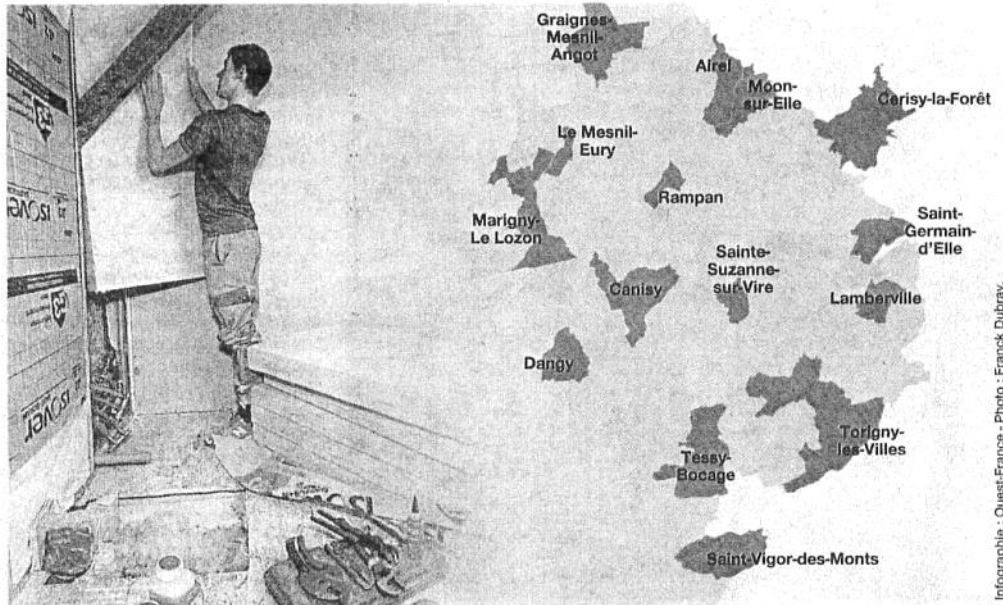
« Il peut s'agir de logements non occupés sur de courtes durées, pendant des petits travaux par exemple, mesure Fabrice Lemazurier, vice-président de l'agglomération en charge de l'urbanisme et maire de Marigny. Ce qui nous inquiète surtout, c'est que ce phénomène progresse : le nombre de logements vacants a augmenté de 25 % ces six dernières années. »

Des aides plus importantes en 2020

Pour y remédier, l'Agglo compte bien marcher dans les pas du gouvernement qui privilégie la rénovation du bâti existant aux nouvelles constructions d'habitations. « Si demain le foncier est limité, il va bien falloir trouver des solutions, prévient Fabrice Lemazurier. Il existe déjà des aides pour les propriétaires qui souhaitent rénover. Elles devraient être encore plus importantes à partir de 2020. »

Pour affiner son état des lieux et apporter des aides plus adaptées, Saint-Lô agglo lance une enquête dans 15 de ses 61 communes préalable à l'Opah (Opération programmée d'amélioration de l'habitat).

D'ici la fin de la semaine prochaine, un questionnaire, tiré à 15 000 exemplaires, aura atterri dans les boîtes à lettres des habitants des communes concernées (voir infographie). Soit 20 % des 79 000 personnes recen-



Infographie : Ouest-France - Photo : Franck Dubray.

sées dans le territoire. De son côté, la ville de Saint-Lô fera l'objet d'un volet spécifique, en tant que ville centre et de la reconstruction. Ce point précis de l'Opah, dénommé renouvellement urbain, est en cours de définition.

« Ces communes ont été sélectionnées par strates de population pour donner un échantillon le plus représentatif possible, explique Sandrine Lemoine, responsable du CDHAT (Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires), qui épaulé l'Agglo pour cette enquête, sous l'égide de l'Agence nationale de l'habitat. Tous les habitants sont invités à y répondre, propriétaires et locataires. L'objectif

est d'identifier tous les besoins, notamment en matière de consommation énergétique. »

Alors qu'elle négocie son Programme local de l'habitat avec l'État, l'Agglo anticipe l'ouverture, au 1^{er} janvier 2020, d'un guichet unique pour accueillir les futurs « porteurs de projet » et les informer de l'éventail des aides. Pour l'heure, « il est trop tôt pour donner une estimation de l'enveloppe des futures aides », selon Fabrice Lemazurier. La ligne du gouvernement - plus de rénovation, moins de constructions neuves - a fait l'objet d'un vif débat lors du dernier conseil communautaire, lundi 4 mars. Les élus des petites communes

s'estiment lésés. « Y a-t-il du sens à faire grandir des toutes petites communes rurales, là où il n'y a rien ? Pour toucher plus de taxes ? Et après ? s'interroge Fabrice Lemazurier. Rénover les logements, ça a aussi du sens aussi pour préserver nos bourgs et les garder attractifs. »

Mathieu CHARRIER.

Jusqu'au 15 avril, questionnaire à renvoyer à Saint-Lô Agglo, 101, rue Alexis-de-Tocqueville, CS 43708, 50008 Saint-Lô Cedex ou au CDHAT, 210, rue Alexis-de-Tocqueville 50 000 Saint-Lô. Accessible en ligne sur www.saint-lo-agglo.fr